

Epée de la Tène du lac de Neuchâtel

Autor(en): **Beau, P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte =
Annuaire de la Société suisse de préhistoire = Annuario della
Società svizzera di preistoria**

Band (Jahr): **34 (1943)**

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-113212>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nous ne doutons pas que dans l'avenir on retrouvera des huttes semblables, mais seulement celles qui offraient des bases en pierre, ou avec calages de pierre, appuyant les clayonnages. Pour avoir la possibilité de reconnaître des huttes entièrement en bois il faut des conditions très particulières semblables à celles des terrains de La Praille, soit des couches de sable dans un niveau toujours humide. On peut bien dire que seul un heureux hasard peut offrir ces occasions trop rares.

Epée de la Tène du lac de Neuchâtel

par P. Beau

Il paraît un peu inutile de venir reparler de l'épée gauloise qui a été si souvent décrite par les auteurs anciens et par les préhistoriens de notre époque. Elle a été décriée par les uns, admirée par d'autres. En fait ce devait être une bonne arme qui s'est répandue dans toute l'Europe et que les Romains ont adoptée dans son type celtibère après la deuxième guerre punique.

L'arme que j'ai eu l'occasion de voir il y a déjà quelque temps présente plusieurs particularités intéressantes. Elle a été sortie par hasard du lac dans un filet à poisson tendu à 400 m. au large du port Du Pasquier à Corcelles sur Concise (Vaud) par une profondeur de 3 à 4 m (Pl. VII, fig. 1 et 2).

Il se trouve en cet endroit un seuil de sable et de tufs se dirigeant vers Yvonand, ce qui explique le peu de profondeur du lac à une si grande distance de la rive.

L'épée dans son fourreau tenait à son attirail de suspension fixée par du sable tuffeux. Par la dessiccation les chaînes se détachèrent, mais il restait assez de sable portant les empreintes des boucles pour qu'il soit aisé de les replacer dans leur position primitive. Les sillons creusés dans la concrétion sableuse recouvrant en partie le pontet se voient parfaitement sur le cliché.

L'épée qu'il n'est pas possible de tirer de son fourreau mesure, soie comprise, 87 cm. de longueur. La largeur du fourreau est de 6 cm. La soie de 13 cm. est à pans coupés et terminée par un bouton. Comme toujours, il n'existe pas trace de la poignée qui, comme le pensait le professeur Paul Vouga, devait être faite de corne de bœuf, substance particulièrement sensible à l'effet de l'eau. Si elle avait été de bois, elle persisterait, car le bois plongé dans l'eau à l'abri de l'air se conserve parfaitement dans sa forme extérieure tout au moins.

L'entrée du fourreau est chantournée en forme de cloche et sur elle s'applique la croisière si élégante de la Tène II.

Le fourreau lui-même parfaitement conservé est formé de deux valves d'acier la postérieure, légèrement plus large, est rabattue sur l'antérieure jusqu'à l'extrême pointe. Le petit pontet du revers est simple, à ailettes de fixations très courtes. Il n'existe aucun ornement gravé ou repoussé comme on en voit souvent.

L'arme est une arme de guerre qui n'a pour tout ornement que la merveilleuse facture si harmonieuse et si élégante de l'épée de la Tène II. La bouterolle a déjà le

type de cette période mais n'enserme pas intimement la pointe du fourreau, elle est encore ajourée comme à la Tène I.

L'appareil de fixation se compose du court et du long baudrier si bien décrit par Déchelette.

Le court qui a 15 cm de longueur est formé de deux anneaux de 6 et 5 cm de diamètre articulés ensemble par deux bouclettes.

Le long baudrier, qui est une merveille de ferronnerie, a une longueur de 47 cm. Il débute par un grand anneau de 6 cm. de diamètre qui était fixé au revers du fourreau à la hauteur du pontet. Il porte une petite boucle à laquelle s'articule une chaîne de 16 anneaux d'une forme toute particulière.

Chacun se compose de deux bouclettes réunies par une courte tige torse. Un ferronnier d'art a bien voulu m'en expliquer la facture si spéciale. La fabrication en est simple, mais demande de la part du forgeron un art consommé. Une petite barre de fer de section carrée est passée dans la boucle précédente puis soudée à chaud en forme d'un grand anneau qui est étranglé en son milieu. Il se forme ainsi une barrette avec deux anses aux extrémités. Celle qui est passée dans l'anneau précédent est tenue avec une pince, l'autre est tordue d'un tour complet au moyen d'une broche. La pièce définitive est ainsi composée de deux petits anneaux aux extrémités d'une tige torse portant d'élégantes arêtes qui sont conservées à la face de la chaîne et soigneusement limées et polies au revers. Le dernier anneau est fabriqué de même, sauf que la bouclette terminale est forgée en crochet à bouton.

A quoi servaient ces deux baudriers? Est-ce un moyen de raccourcir et d'allonger la suspension de l'épée comme le pensait Déchelette? Il ne me le semble pas, en effet l'épée pendant au bout du baudrier de 47 cm. aurait traîné sur le sol comme un sabre de hussard et ni la frêle bouterolle, ni l'extrémité du fourreau épaisse de 3 mm à peine n'auraient supporté longtemps ce contact. Si nous tenons compte de la position des baudriers: le court à gauche en admettant que l'épée gauloise fût portée à droite, le long obliquement à droite en avant, je ne puis me figurer l'un et l'autre que comme les extrémités métalliques d'un baudrier de cuir probablement. Il était fixé à demeure en arrière à la boucle du court baudrier, passait sur l'épaule gauche du guerrier et retrouvait le crochet de la chaînette en avant de l'épaule. Le long baudrier métallique passait ainsi obliquement sur la poitrine de droite à gauche et de bas en haut.

Il n'est pas impossible que, s'il existait en outre un ceinturon, celui-ci ne passât par les deux grands anneaux des baudriers contribuant à fixer le fourreau de l'épée solidement du côté droit de l'homme.

J'ai pensé qu'il était intéressant de signaler cette arme et surtout les chaînes de suspension qui sont je crois très rares en Suisse. Il n'en a pas été trouvé dans les fouilles méthodiques de la station de la Tène. Les auteurs que j'ai eu l'occasion de consulter ne citent pas la Suisse comme lieu de trouvaille de ces objets.

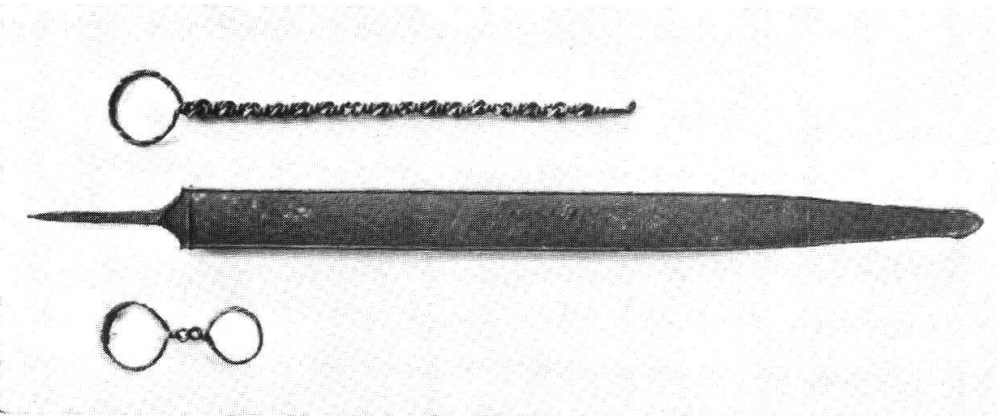


Planche VII, fig. 1
Epée du port Du Pasquier
à Corcelles (p. 166)

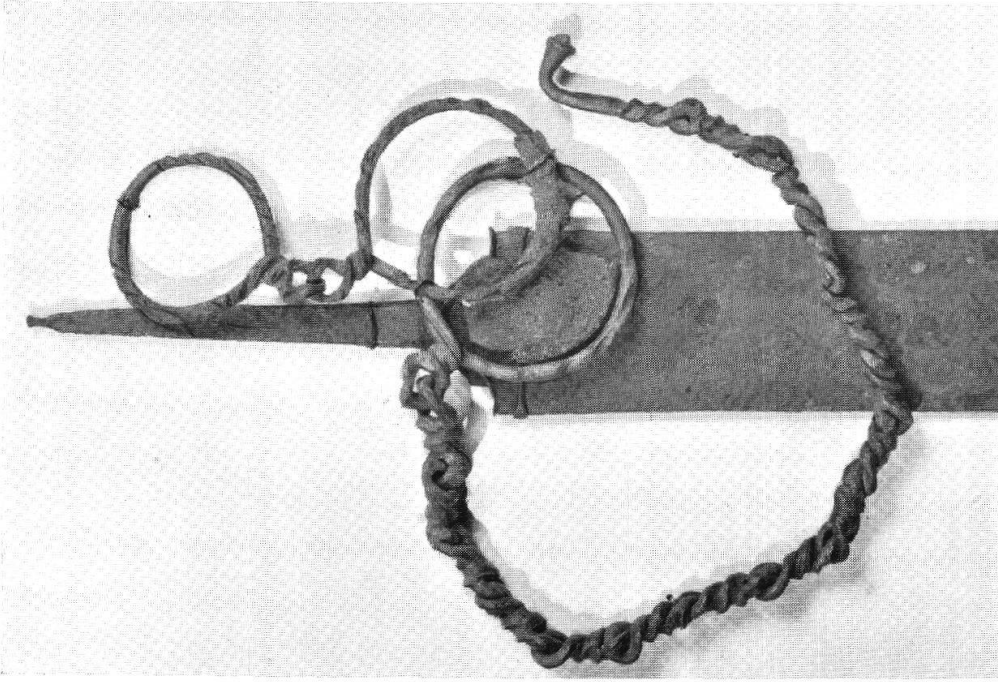


Planche VII, fig. 2
Epée du port Du Pasquier
à Corcelles (p. 166)